

Éducation et écologie



Une fin d'année scolaire sous une chaleur insupportable, un été durant lequel se succèdent canicules et incendies, une rentrée marquée par une nouvelle vague de chaleur...

Pour qui en doutait encore, le dérèglement climatique est bel et bien là ! La catastrophe climatique est en marche sous l'effet d'un capitalisme prédateur et écocide.

Et depuis plusieurs mois, elle touche de plein fouet le monde du travail. Plusieurs millions de salarié·es doivent faire face à des conditions de travail inacceptables et à l'indifférence du patronat et du gouvernement. Dans l'Éducation, personnels et élèves subissent l'inaction et l'inconséquence des pouvoirs publics. Preuve en est, la question n'est plus une priorité du ministère...

Dans l'Éducation nationale...

La chaleur a frappé un bâti public souvent vétuste, constitué majoritairement de "passoires thermiques" totalement inadaptées, en été comme en hiver, au dérèglement climatique. Cette situation entraîne une dégradation des conditions de travail des personnels et d'études pour les élèves sur des périodes de plus en plus nombreuses pendant l'année scolaire.

Les réponses des gouvernements successifs sont insignifiantes et cachent à peine un profond mépris des personnels. Ainsi, on apprend quelques jours après la rentrée 2026 que le plan d'urgence de 60 millions d'€ décidé fin juin pour la rénovation thermique des établissements scolaire, déjà totalement insuffisant, a été finalement amputé de 40 millions d'€. **Les économies budgétaires se font encore sur l'urgence climatique...**

Face à la situation, la CGT Éduc'action, avec l'Alliance Écologique et Sociale, revendique un plan massif de rénovation du bâti scolaire de 50 milliards d'€ sur 10 ans, financé par des recettes fiscales sur les dividendes des actionnaires, les transactions financières et les grandes fortunes. C'est essentiel pour être en mesure de répondre à l'urgence sociale et environnementale : protéger les personnels et les élèves tout en mettant en œuvre la sobriété énergétique.

Plus largement, **la CGT Éduc'action place la question écologique au cœur de son activité syndicale pour construire ses revendications pour les personnels** et les élèves, mais aussi pour construire une École émancipatrice. Il n'y aura pas de justice sociale sans justice environnementale !

Pour le climat, le vivant, la paix

Les épisodes de canicules ne disparaîtront pas à la fin de l'été... Nous exigeons donc, dès maintenant, des mesures de prévention, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique à la hauteur des crises à venir. Des mesures de justice sociale sont indispensables à la majorité de la population, notamment la plus vulnérable, pour vivre mieux.

Le budget 2027 ne peut ignorer les leçons à tirer de ces derniers mois. **La CGT Éduc'action appelle à rejoindre les marches le 26 septembre sur tout le territoire pour peser sur les décisions futures.**

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

MARCHONS PARTOUT EN FRANCE
POUR LE CLIMAT, LE VIVANT,
LA PAIX ET LA JUSTICE SOCIALE

26septembre.org

30 000 signataires et 500 organisations
appellent à marcher partout en France le 26 septembre



Parlons bio et restauration scolaire

Durant l'année scolaire 2025-2026, 75 % des élèves ont déjeuné à la cantine au moins une fois par semaine. Et pour beaucoup d'entre eux-elles, il s'agit du seul repas équilibré de la journée selon l'étude de l'UNICEF France menée en 2024 : 22,8 % des enfants interrogé-es ne mangent pas 3 repas/jour et 46 % des étudiant-es sont en insécurité alimentaire. **Les qualités nutritionnelles et sanitaires des repas n'en sont donc que plus essentielles.**

Avec l'objectif de « *promouvoir une alimentation saine et de qualité* » dans la restauration collective, la loi **EGAlim** promulguée en novembre 2018 doit permettre de répondre à ces préoccupations. L'objectif pour la restauration collective est d'atteindre au moins 50 % d'achats durables et de qualité dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique. Il est à noter qu'aucune sanction n'est prévue pour les collectivités qui ne s'y conforment pas.

Or, sur la plateforme numérique *Ma cantine*, seuls 35 % des services de restauration des établissements scolaires ont renseigné la part des approvisionnements de qualité bio et seulement 26 % atteignent les objectifs de la loi EGAlim. Parmi les arguments avancés par les établissements pour "expliquer" leurs difficultés, on trouve :

- 1- **L'augmentation des coûts** liée à l'introduction du bio. Or, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a chiffré ce surcoût à : **0.08 € pour 20% de produits bios + 1 repas végétarien hebdo** et une limitation du gaspillage à environ 60g.
0,20 € pour 50 % de produits bios + 2 repas végétariens hebdos et une limitation du gaspillage à environ 60 g.

- 2- **Les difficultés pour trouver des filières d'approvisionnement** et la mise en relation entre collectivités et producteurs. Là encore, des structures existent pour les accompagner : le réseau *Manger bio*, le collectif *Les pieds dans le plat*...



Il s'agit donc surtout d'une volonté politique. Un certain nombre de collectivités en font la preuve : dans la Drôme, 30 collèges dépassent les 27% de bio, en Dordogne, ce sont 34 collèges qui sont à plus de 20%. On compte 22% en moyenne de bio dans les lycées de Bretagne ou 100% de bio et local à l'école primaire Maryse Bastié de Romainville. Concernant les crèches, trois villes se distinguent particulièrement : Lyon avec 100% de bio depuis 2023, Montreuil avec 70% dès 2021 et La Rochelle avec 35% en 2023. Tout est donc possible...

Dans les faits, le bio est encore trop rare au réfectoire. Seuls 11,8 % des établissements scolaires ont acheté au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique en 2025.

71% des élèves du secondaire (2026) et 77% du primaire (2020) fréquentent la restauration scolaire

Les objectifs de la loi EGAlim sont donc atteignables et dépassables. Face aux enjeux climatiques et aux scandales sanitaires qui s'annoncent (PFAS, cadmium...), **l'alimentation est plus que jamais une question de santé publique.** Il est également indispensable de lier ce qu'il y a dans les assiettes aux contenants. Les camarades de Nice ont obtenu par exemple, la fin du plastique à la cantine.

Plastiques à la cantine ? la route est encore longue...

Quelques chiffres et une contextualisation

Depuis 1950, la production mondiale de plastique dans le monde a été multipliée par 230. Inévitablement, la quantité de déchets plastiques a explosé avec 353 millions de tonnes en 2019 (et doublement par rapport à l'an 2000). En 2019, on estime à 109 millions de tonnes la quantité présente dans les cours d'eau et 30 millions de tonnes dans les océans. 76 % des sols français (source ADEME) sont désormais pollués par des microplastiques (- de 5 mm).

Dans les écoles, aucune étude ne mesure les risques liés à l'exposition des enfants aux plastiques des cantines scolaires. Néanmoins, peu de doutes subsistent quant à leur nocivité, pour les enfants mais aussi pour l'environnement.

A partir de 2018, différentes lois (Egalim, AGECE...) ont imposé l'interdiction des plastiques dans les restaurations collectives. Cette interdiction devait être effective au 1^{er} janvier 2025 mais sous la pression des lobbies (notamment celui des industriels du plastique), le Conseil d'État a annulé (sur la forme, pas le fond) le décret définissant le champ d'application de l'interdiction des contenants alimentaires en plastique dans les cantines. Pas d'interdiction effective, donc...

En juin 2026, une proposition de loi visant à interdire les couverts, assiettes, gobelets et récipients a été adoptée en première lecture et devrait permettre, après vote définitif, d'avoir une base juridique plus solide pour exiger cela de nos collectivités.

Pour mettre en œuvre ces mesures, les collectivités devront dégager les fonds nécessaires au changement des pratiques. Dans le contexte actuel de baisses drastiques du budget des collectivités, la transition risque de durer malheureusement...

Nos propositions :

- ✓ Une politique ambitieuse de réduction, de tri et de valorisation des déchets dans tous les services des établissements
- ✓ Des moyens humains et financiers pour assurer cette transition
- ✓ Une transparence sur les impacts environnementaux de la restauration scolaire

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

MARCHONS PARTOUT EN FRANCE
POUR LE CLIMAT, LE VIVANT,
LA PAIX ET LA JUSTICE SOCIALE

26septembre.org

30 000 signataires et 500 organisations
appellent à marcher partout en France le 26 septembre



SAMEDI 26 SEPTEMBRE

MARCHONS POUR
LE CLIMAT, LE VIVANT,
LA PAIX ET
LA JUSTICE SOCIALE

Partout en France,
près de chez vous

Marche - Village associatif
- Cantine solidaire -
Concerts - Prises de parole
Assemblée citoyenne

DÉNONCER L'INACTION pendant que les canicules s'enchaînent et que des milliers de personnes sont déjà mortes.

EXIGER UN PLAN D'URGENCE, d'adaptation et d'atténuation, engagé sans attendre un été de plus. Pour qu'on suive enfin les scientifiques. Pour la justice écologique et la justice sociale. Pour les vivantes et les vivants, humains et non humains.

#26Septembre #MarcheClimat #ClimatVivantPaixJustice



Plus d'infos ?



LIER...

Éducation et écologie

Un plan ministériel canicule inefficace



Pour protester contre l'absence du ministre et l'absence d'engagement politique pour protéger personnels et élèves face aux épisodes caniculaires, l'intersyndicale de l'Éducation a quitté la réunion du 9 septembre de la Formation spécialisée en santé et sécurité au travail ministérielle consacrée au plan vague de chaleur. Nouvel exemple de mépris institutionnel.

Rien d'étonnant quand on regarde les propositions ministérielles ineptes en la matière. En effet, au printemps, les agent·es du service public se sont retrouvé·es seul·es à bricoler et aménager leurs espaces de travail et d'accueil des élèves. Ce n'est pas le plan canicule ministériel très tardif et inefficace qui leur a permis de faire front. L'intersyndicale demande donc que ce plan soit revu en urgence, qu'il intègre dans ses principes de fonctionnement un cadrage national réglementaire destiné à protéger l'ensemble des personnels et des élèves. Des mesures d'adaptations de poste et d'adaptations horaires, de suspensions de cours ou de passage en service minimum doivent être appliquées en fonction des niveaux de vigilance de Météo France. Les demandes des équipes dans les écoles, établissements et services doivent être prises en considération.

Un Fonds vert réduit à peau de chagrin

*Le gouvernement a coupé de 40 millions d'€ le budget annoncé pour le diagnostic et l'équipement des bâtiments scolaires, qui en comptait pourtant 60 millions en juillet. Pour nos organisations, c'est inacceptable. Nous n'acceptons pas que les Services publics essentiels tiennent uniquement sur l'engagement des agent·es, qui pallient les carences et l'absence de moyens déployés par l'État.**

*Extrait du communiqué intersyndical FSU / UNSA / CFDT / CGT EDUC'ACTION / SNALC / SUD



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE :

- 1 : Un grand plan de rénovation du bâti scolaire.
- 2 : La mise en place de protocoles nationaux dans les Services publics.
- 3 : Réduire les rythmes de travail et aménager les horaires en cas de fortes chaleurs.
- 4 : Rétablir les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.



CGT Educ'action
263 rue de Paris
93100 Montreuil
Tél. : 0155827655

www.cgteduc.fr - unsen@cgteduc.fr

CONTACT